

REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE

Licence Professionnelle

Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement

Parcours : Méthodes Physico-Chimiques d'Analyse (MPCA)

L'année universitaire est découpée en Blocs de Connaissances et Compétences (BCC).

1 – Règles de compensation intra-BCC

La compensation s'effectue entre les UE d'un BCC sans note éliminatoire. Un BCC est validé si la moyenne des notes obtenues aux UE, pondérée par le nombre de crédits affectés à chaque UE, est au moins égale à 10/20.

2 – Validation de l'année

L'année est validée si chaque BCC est validé indépendamment. Il n'y a pas de compensation entre les BCC.

3 – Composition des BCC

BCC1 : Acquérir les connaissances indispensables pour exercer une activité professionnelle en milieu industriel dans le domaine de la chimie

- UE Evolution en entreprise / 6 ECTS
- UE Outils et Notions de base pour la chimie industrielle / 6 ECTS
- UE Industrie, Développement personnel et Environnement / 3 ECTS

BCC2 : Analyser et/ou Caractériser des échantillons

- UE Techniques spectroscopiques / 9 ECTS
- UE Caractérisation des matériaux / 6 ECTS
- UE Techniques séparatives et Electrochimie / 9 ECTS

BCC3 : Mettre en œuvre une démarche scientifique dans le cadre d'une mise en situation professionnelle en sachant la décrire et en commenter les résultats à l'écrit et à l'oral

- UE Pratiques professionnelles / 3 ECTS
- UE Projet tutoré / 6 ECTS
- UE Stage industriel / 12 ECTS

4 - Modalité générale de contrôle des connaissances

Session unique - Contrôles Continus.

Le coefficient de chaque UE dans la formation est proportionnel aux nombres d'ECTS.

Toute absence doit faire l'objet d'un signalement accompagné d'un justificatif auprès de l'enseignant / responsable d'UE par e-mail dans les 48h afin d'envisager avec lui les possibilités de rattrapage.

Si aucune solution de rattrapage ne peut être trouvée, l'enseignant / responsable d'UE est le seul juge de la recevabilité du justificatif et il peut décider d'accorder une ABJ (neutralisation de la note).

Dans tous les autres cas (absence de justificatif, signalement hors délai lorsqu'il n'y a plus de possibilité de rattrapage), l'absence entraîne une ABI (note égale à 0).